

Procès Verbal - Sélection des étudiants BAC+4 en Master II

Filière : Informatique

Le douze du mois de juillet de l'an 2026 à 14h, s'est réunie au vice-décanat chargé des études et des questions liées aux étudiants la commission d'étude des dossiers des étudiants titulaires BAC+4 en informatique, en vue d'une inscription en **2ème année Master**.

Étaient présents :

Mr HALIMI Berrezoug Vice-doyen chargé des études et des questions liées aux étudiants

Mr LOKBANI Chaouki Chef de département d'informatique

Mr BENSaid Tayeb Chef de département adjoint d'informatique

La commission a reçu **07 dossiers** et après classement a retenu **04 dossiers**. Le tableau ci-dessous récapitule le classement des étudiants.

N°	Nom et Prénom	MA1	MA2	MA3	MA4	Red	Ses2	MGC	Orientation
1	Boumekhiet Ahmed Yassine	14,34	13,44	13,77	14,02	0	0	13,89	MICR
2	Houacine Abdelkader	13,99	12,61	11,83	13,30	0	0	12,93	MICR
3	Chikh Abdelhakim	10,43	11,32	12,76	15,66	0	0	12,54	MICR
4	Chohra Fatima	10,80	11,00	13,25	13,03	0	0	12,02	MICR
NON ADMIS									
5	Bouarfa Sara Ghania	10,17	10,35	10,58	12,36	0	0	10,87	-
6	Tabti Abderrahmane	<i>Dossier non classé (BAC+5)</i>							
-									
7	Korbaa Hamza	<i>Dossier incomplet</i>							
-									

Légende : MA = Moyenne annuelle, Red = Redoublement, Ses2 = Session 2, MGC = Moyenne Générale de classement.

Observations :

- Les étudiants classés en jaune (4 premiers) sont acceptés en 2ème année Master et orientés vers la spécialité Modélisation Informatique des connaissances et du raisonnement (**MICR**).
- L'étudiante Bouarfa Sara Ghania n'est pas admise suite au classement.
- L'étudiant Tabti Abderrahmane est titulaire d'un BAC+5, son dossier n'est pas éligible pour une inscription.
- Le dossier de l'étudiant Korbaa Hamza est incomplet.

Fait à Saida, le 12 juillet 2026

La commission pédagogique

Le Vice-doyen	Le chef de département	Le chef de département adjoint
Dr. HALIMI Berrezoug	Dr. LOKBANI Chaouki	Dr. BENSaid Tayeb
<i>Signature</i>	<i>Signature</i>	<i>Signature</i>